

Depuis les années 70, avec l'avènement des grandes surfaces et des zones commerciales, le petit commerce est devenu le parent pauvre des politiques publiques. Sur une situation déjà dégradée, les mesures sanitaires du moment ont rajouté cette interdiction de vente qui frappe durement les commerçants.

Depuis début novembre, en concertation avec ces derniers, nous avons travaillé à la mise en place de mesures d'accompagnement. Parmi ces mesures, nous avons décidé de créer une plateforme de vente en ligne. Il s'agit d'installer le commerce local dans l'économie numérique. Face à une difficulté conjoncturelle, nous voulons répondre de manière structurelle, qui permette à nos commerçants d'être plus en vue, mieux connus, sur des réseaux qui tendent à se développer très rapidement. Ce projet représente un investissement de plus de 20 000 euros sur 3 ans pour la commune.

Cette première démarche sera accompagnée de la création d'un poste de manager de centre-ville dont nous sommes en train d'effectuer le recrutement. C'est également un investissement. Favoriser le commerce local est une chose, mais celui-ci ne peut pas aller sans un aménagement urbain propice au commerce. Ce sera une des missions de notre manager de centre-ville de poursuivre cet objectif.

J'incite commerçants et acheteurs pour les uns à s'inscrire, pour les autres à acheter sur la plateforme. La réussite passera par cet engagement.

Pierre Allard, maire

### Consommer local, notre responsabilité !

La virulence de la deuxième vague épidémique a conduit, début novembre, à la fermeture des commerces qui ne sont pas de première nécessité (nous pourrions d'ailleurs débattre du périmètre de cette catégorie).

**Notre collectif a immédiatement tenu à trouver un moyen concret pour aider les petits commerces de notre commune.** Si consommer local est bien sûr une responsabilité individuelle, il était de notre devoir de faciliter ces démarches. C'est pourquoi, nous avons mis en ligne sur notre site internet [www.energie-citoyenne-saint-junien.fr](http://www.energie-citoyenne-saint-junien.fr) une liste et une carte de tous les petits commerces de Saint-Junien qui proposent des solutions pour continuer leur activité (nouveaux horaires d'ouverture, « click & collect », etc.). Car, pour eux, c'est une question de survie ! Cet outil collaboratif peut encore être enrichi : il suffit simplement de nous contacter.

Par ailleurs, la boutique éphémère des **Créateurs de Noël** n'a pas pu ouvrir cette année en raison du confinement. Les artisans ont à la place ouvert une **boutique virtuelle** (voir leur page Facebook : *La Boutique de Créateurs 87*). Vous pourrez y trouver des **cadeaux faits main et créés localement**. Une façon de joindre l'éco-responsable à l'agréable !

Nous vous souhaitons de pouvoir passer de **bonnes fêtes de fin d'année** sans jamais baisser la garde face au virus.

**Prenez soin de vous et de vos proches !**

Contact : [energie-citoyenne@laposte.net](mailto:energie-citoyenne@laposte.net) ou 06.46.66.24.97

**Groupe "Energie citoyenne - Ecologie Solidarité Démocratie" : Yoann Balestrat, Anne-Sophie Chazelle, Frédéric Dauvergne, Jean-Sébastien Piel, Clémence Pique et Nathalie Tarnaud.**

### Anniversaire du jumelage

## 1 124 km pour l'amitié

En 2016 pour le 15<sup>e</sup> anniversaire, des Allemands et quelques Français avaient fait le déplacement à Saint-Junien en vélo.



En 2021 sera célébré le 20<sup>e</sup> anniversaire du jumelage des communes de Wendelstein (Allemagne), Żukowo (Pologne) et Saint-Junien. Les festivités auront lieu en Allemagne du 26 au 30 août.

A cette occasion le Comité de jumelage de Saint-Junien propose de former un groupe de cyclistes, expérimentés ou non, utilisateurs de VTC, VTT, vélo de route, avec ou sans assistance électrique pour effectuer le déplacement à Wendelstein en une dizaine de jours.

Le périple de 1 124 km, en 10 étapes, s'adresse à tous, hommes, femmes, jeunes et moins jeunes qui pratiquent le vélo quel que soit leur niveau. Il ne s'agit pas d'un projet sportif. Lors de chaque étape, des temps de visite, de repos nécessaire et de convivialité seront prévus. Il sera possible de ne faire que des demi-étapes ou une étape

sur deux. Des véhicules accompagnateurs, des remorques pour les vélos seront prévus. Le retour se fera avec ces véhicules ou un bus de tourisme. Par cet événement, le Comité de jumelage entend promouvoir les valeurs européennes, renforcer les liens entre nos villes jumelées, créer des liens entre personnes intéressées par les jumelages, utiliser un moyen de transport respectueux de l'environnement, faire connaître notre région en Allemagne et découvrir la ville jumelée. Il permettra bien évidemment de participer aux festivités de l'anniversaire.

Le départ aura lieu le 17 août et le retour le 30 août, les hébergements se feront en auberges de jeunesse, auberges et hôtels. Une participation financière sera demandée.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à [bernard32@orange.fr](mailto:bernard32@orange.fr) - 06 89 67 72 12 ou à [didier.roy4@orange.fr](mailto:didier.roy4@orange.fr) - 06 13 19 44 71.

### Sécheresse 2020

## Déclaration de sinistre dans l'habitat

Après l'épisode de sécheresse de cette année, si vous avez constaté l'apparition de fissures sur votre habitation, vous devez :

1/ Effectuer une déclaration de sinistre auprès de votre assureur.  
2/ Déposer une déclaration en mairie (adressée à M. le Maire) avant le 20 décembre 2020. Pensez à joindre une ou plusieurs photographies présentant les principales fissures, la date (approximative) à laquelle vous avez constaté les désordres et un état estimatif des dommages.

La commune regroupera les dossiers et formalisera une demande officielle de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Une commission interministérielle

sera alors chargée de se prononcer sur le caractère naturel du phénomène et émettra en conséquence un avis favorable ou non à la demande.

Si la commune de Saint-Junien est classée en catastrophe naturelle suite à la sécheresse, il vous faudra alors refaire une déclaration auprès de votre assureur dans un délai de 10 jours ouvrés à dater de cet accord (de préférence en recommandé), qui lui permettra de vous indemniser selon les conditions prévues dans votre contrat. Plus nombreux seront les dossiers déposés à la mairie, plus la commune aura de chances de voir son dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle aboutir.

# Le P'tit DONJOUR

Le commerce local en quelques clics pages 2 et 3

Lettre municipale de Saint-Junien - décembre 2020 - n°202

### Label APicité : une abeille pour Saint-Junien

Le comité de labellisation "APicité" de l'Union nationale de l'apiculture française vient de décerner 1 abeille à la Ville de Saint-Junien, reconnaissant la « démarche de protection de l'abeille et de l'environnement » de la commune.

Le comité souligne particulièrement la politique municipale structurée en faveur du développement durable, la sensibilisation à la protection de l'abeille : rucher pédagogique communal, "Fête de l'abeille", en lien avec le milieu associatif apicole local ainsi que la lutte exemplaire contre le frelon asiatique.

Il encourage la ville à poursuivre son programme de réimplantation de haies et à développer les actions de sensibilisation des habitants à la préservation de la biodiversité.

### 14 nouveaux éco-points

## Le tri plus accessible



14 nouveaux éco-points ont été installés à Saint-Junien.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, avec l'extension des consignes de tri, le volume d'emballages collectés par le Syndicat départemental d'élimination des déchets ménagers (SYDED) a augmenté de plus de 30%. C'est une des raisons pour lesquelles 37 nouveaux éco-points ont été installés sur le territoire de la Porte Océane du Limousin dont 14 à Saint-Junien. Cet été, le geste de tri a donc été simplifié. Désormais, en plus des bouteilles et flacons en plastique, ce sont toutes les barquettes en plastique, les pots et toutes les boîtes en plastique, même souillées, les sacs, sachets et films, mais aussi tous les petits emballages métalliques : capsules de café, emballages vides de médicaments, bouchons métalliques... qui peuvent se trier et être déposés dans les conteneurs jaunes. Les nouveaux éco-points, à l'esthétique plus agréable, ont été répartis dans toute la commune afin de les rendre plus accessibles au plus grand nombre. Au

total, on en trouve désormais 41 à Saint-Junien. Il faut souhaiter que cela contribuera à limiter les dépôts sauvages qui encombreront régulièrement l'espace public et particulièrement les abords des conteneurs.

Chacun a pu constater le mois dernier que le ramassage des éco-points était moins régulier qu'à l'habitude. Cela s'explique par un grand nombre de cas de covid 19 parmi le personnel de la société prestataire qui assure la

collecte. Tout devait rentrer dans l'ordre fin novembre.

### Les nouveaux éco-points

Rue Rouget-de-Lisle ; parking du Gué-Giraud ; rue Junien-Rigaud ; parking de l'école Chantemerle ; rue Gauguin ; route du Dérot ; chemin des Gouttes ; avenue Léontine-Vignerie ; rue Camille-Saint-Saëns ; avenue du Général-de-Gaulle ; rue Léo-Lagrange ; rue Marcel-Pagnol ; rue du 19 Mars 1962 ; village de Scioreix.

### Ce ne sont pas des décharges

Depuis le début de l'année, l'équipe de nettoyage de la commune est intervenue 46 fois pour enlever des dépôts sauvages de déchets au pied des éco-points ou au coin d'une rue. Sacs poubelle, cartons, ferrailles, meubles... tous ces déchets auraient dû être apportés à la déchetterie ou, pour ce qui concerne les sacs poubelle, déposés sur le trottoir la veille du ramassage.

Ces incivilités ont des conséquences sanitaires (prolifération de rats, de chats errants...). Elles polluent visuellement notre cadre de vie et contraignent les agents municipaux à déléguer leurs tâches habituelles pour procéder à l'enlèvement des dépôts.

Elles sont passibles d'une amende de 68€.

## SOMMAIRE

- ! Une motion pour la ligne SNCF Limoges-Angoulême
- ! 1 124 km à vélo pour l'anniversaire du Jumelage
- ! Téléthon : Faites un don sur internet

## Le Conseil municipal exige une réouverture rapide



Pour respecter les règles sanitaires le conseil municipal s'est réuni salle des congrès.

Réuni le 16 novembre, le conseil municipal a adopté à l'unanimité une motion demandant la réouverture de la ligne SNCF entre Saillat et Angoulême.

Les élus de Saint-Junien considèrent que « cette voie historique est un enjeu fondamental pour la pleine intégration de toute la Charente et du Limousin à la façade atlantique et à la région Nouvelle-Aquitaine. Cette ligne est un axe d'aménagement et de vie pour tous les territoires qu'elle traverse, véritable outil contre l'isolement des populations et pour l'attractivité des territoires. Elle permet d'organiser les liens domicile-travail au quotidien avec les agglomérations de Limoges et Angoulême ».

Le conseil municipal indique que « cette ligne s'ouvre sur la seule voie rapide qui mène autant à notre capitale nationale qu'à notre capitale régionale, que nos territoires ont contribué au financement de l'axe Tours-Bordeaux, et qu'elle permet une connexion au réseau international ».

Il estime par ailleurs que « les enjeux environnementaux prioritaires font du train un moyen incontournable et nécessaire pour offrir une alternative aux véhicules individuels », que le fret ferroviaire, tout en bénéficiant à des industries majeures et structurantes de nos territoires, est un gage de sécurité sur les axes routiers. Il souligne également l'importance de cette ligne pour les jeunes scolarisés ou en formation professionnelle ainsi que pour le tourisme régional. Pour toutes ces raisons, le Conseil municipal « demande la réouverture rapide du tronçon Saillat/Angoulême, fermé à la circulation depuis 2018, la mise en place d'horaires adaptés aux besoins des usagers et l'engagement de L'Etat au financement de cette réouverture ». Les élus du conseil communautaire et des communes qui ont une gare sur la ligne, ont également adopté cette motion.

### Chats errants

## Mistigri s'en occupe

Depuis 2019, une convention lie la commune et l'association SOS Mistigri 87. Elle porte sur le contrôle par stérilisation de la population de chats errants. A la demande du maire, l'association intervient sur des sites où sont identifiées des colonies de chats. Elle procède à la capture puis fait stériliser les animaux par des vétérinaires avant leur remise en liberté dans leur milieu d'origine. La commune prend en charge le coût de la stérilisation. Cette dernière est la seule méthode efficace et moralement acceptable qui permette de limiter la prolifération des chats et les risques sanitaires qui l'accompagnent.



# Cliquez Saint-Junien !

**Il est possible d'acheter local sur internet. Depuis quelques jours, à l'initiative de la commune, la plateforme "Ma ville mon shopping" permet aux commerçants locaux de proposer de la vente en ligne. Le site est déjà accessible au public.**

« Soutenons nos commerçants, achetons local ». Le slogan affiché en ville début novembre trouve aujourd'hui une traduction dans la mise en place d'une plateforme de circuits courts. La municipalité a fait appel au groupe La Poste, développeur de "Ma ville mon shopping", pour aider les commerçants et artisans à poursuivre leurs activités durant le confinement et à préparer un avenir qui ne pourra faire l'impasse sur le e-commerce.

« Le premier confinement a mis à mal nombre de petits commerces, le second risque de les submerger. Nous ne pouvions nous arrêter au constat de cette injustice. Il fallait faire quelque chose et après plusieurs rencontres avec les commerçants, nous avons décidé d'investir dans une plateforme numérique. Je suis satisfait que nombre de commerçants nous aient déjà suivis dans cette démarche. Certes, elle ne résoudra pas toutes les difficultés du moment mais elle est une étape de notre projet de redynamisation du commerce



Une trentaine de commerçants étaient déjà inscrits fin novembre dont Lætitia Vergne qui fait ici une démonstration de la plateforme, entourée de Pierre Allard et de Valerio Glordani, signataires de la convention entre la ville et La Poste.

local, particulièrement en centre-ville » explique le maire, Pierre Allard. La plateforme est en place. Il reste aux commerçants à se l'approprier. Il ne leur en coûte rien pendant le confinement. Après, seule une commission sur leurs transactions leur sera demandée. En prenant en charge le déploiement de la plateforme, la mairie leur permet également de s'affranchir des frais d'inscription ou d'abonnement. Les commerçants inscrits recevront s'ils le souhaitent une aide pour la mise en place de leurs boutiques virtuelles. Il appartient maintenant aux habitants de consulter les offres et de participer ainsi à la vie commerciale locale.

### Redynamiser le centre-ville

Le projet municipal en faveur du commerce ne s'arrête pas avec la fin du confinement. Dès l'an prochain, un manager du commerce doit être recruté. Il aura la charge de mobiliser l'expertise et les ressources de tous

les acteurs du secteur, commerçants, mais aussi banques, professionnels de l'immobilier, élus, chambres consulaires..., afin de coordonner leur travail autour d'une démarche de redynamisation du centre-ville. Pour réussir, cette action devra obtenir l'assentiment des commerçants.

Dans un premier temps, la commune les invite à se regrouper en association. Laquelle deviendrait alors l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et permettrait au commerce local d'être éligible à divers mécanismes de soutien.

**Pour acheter**

**Se rendre sur [www.mavillemonshopping.fr](http://www.mavillemonshopping.fr) et renseigner son adresse.**

**Trouver la boutique et les produits recherchés.**

**Ajouter les produits au panier en choisissant son mode de livraison : livraison à domicile par le facteur (facturé sauf pendant le confinement), retrait en magasin ou livraison par les commerçants s'ils le proposent.**

**Procéder au paiement sécurisé sur le site.**

### Téléthon

Le Téléthon 2020 souffre lui aussi de la crise sanitaire. Si les manifestations publiques n'ont pu avoir lieu les 5 et 6 décembre, l'Office municipal des sports, coordonnateur du Téléthon à Saint-Junien, était présent sur le marché le 5 décembre pour récolter des dons. Il a également créé une page internet sur laquelle chacun peut apporter son soutien : <https://soutenir.afm-telethon.fr/saint-junien>. Il espère pouvoir reporter à fin janvier un certain nombre d'animations dont le tournoi de jeux vidéo qui devait être organisé par l'association "Geek over". Le Comité des fêtes de Glane vend de son côté des boudins au profit du Téléthon, les 12 et 19 décembre, sur le marché.

### Marché de Noël annulé

Pas de Marché de Noël cette année. La situation sanitaire ne permet pas aux délégations des villes jumelées de venir à Saint-Junien et le comité d'organisation qui devait prendre en charge l'organisation du marché n'a pu le faire suite au confinement.

### Colis des aînés

La distribution des colis offerts par la commune aux personnes âgées de plus de 65 ans se poursuit jusqu'au 12 décembre. Elle se fait à la mairie (entrée à l'arrière de l'hôtel de ville) du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00, le samedi de 9h00 à 11h00. Les nouveaux bénéficiaires (nés en 1955) doivent être munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

### Soutien au commerce

Afin de soutenir les commerces saint-juniens touchés par les confinements, le conseil municipal a décidé d'exonérer les droits de place dus pour les terrasses ou déballages installés sur le domaine public pour une période de six mois allant de mars à août 2020.

### Ragondins

La Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON) organise sur la commune une campagne de piégeage des ragondins afin de réguler leur

population. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la FREDON Haute Vienne au 05 55 04 64 06.

### Schiltigheim

Alfred Muller, maire de Schiltigheim de 1977 à 2008, est décédé le 13 novembre à l'âge de 79 ans. Dans un courrier adressé à Danielle Dambach, maire de Schiltigheim, Pierre Allard a fait part de son émotion et de celle du Conseil municipal en rappelant les liens qui unissent les deux villes depuis 1939 lorsque plus de 4 000 Schillikois furent accueillis à Saint-Junien. Alfred Muller était venu à Saint-Junien en 1980. Il était à l'origine de la création du premier conseil municipal d'enfants, initiative qui avait essaimé ensuite partout en France, notamment à Saint-Junien.

### Recyclage des sapins

Cette année encore, la commune récupère les sapins de Noël. Deux points de collecte seront installés, un au champ de foire, l'autre à la gare. Ne seront récupérés que des sapins naturels, non floqués, sans sacs et sans décorations. Ils seront transformés en copeau et le broyat sera réutilisé en paillage pour les massifs de la commune. La collecte se fait du 28 décembre au 18 janvier.

### Don du sang

Une nouvelle collecte de sang aura lieu le mercredi 23 décembre, de 15h à 19h, salle Amédée-Burbaud. Afin de respecter le protocole sanitaire actuel, l'Etablissement français du sang demande aux donateurs de prendre rendez-vous sur mon-rdv-donnesang.

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien  
Place Auguste-Roche  
87200 Saint-Junien  
Tél. 05 55 43 06 80  
[www.saint-junien.fr](http://www.saint-junien.fr)

Directeur de publication : Hervé Beaudet

Rédaction et photos : service communication

Impression : Rivet, Limoges  
4700 exemplaires